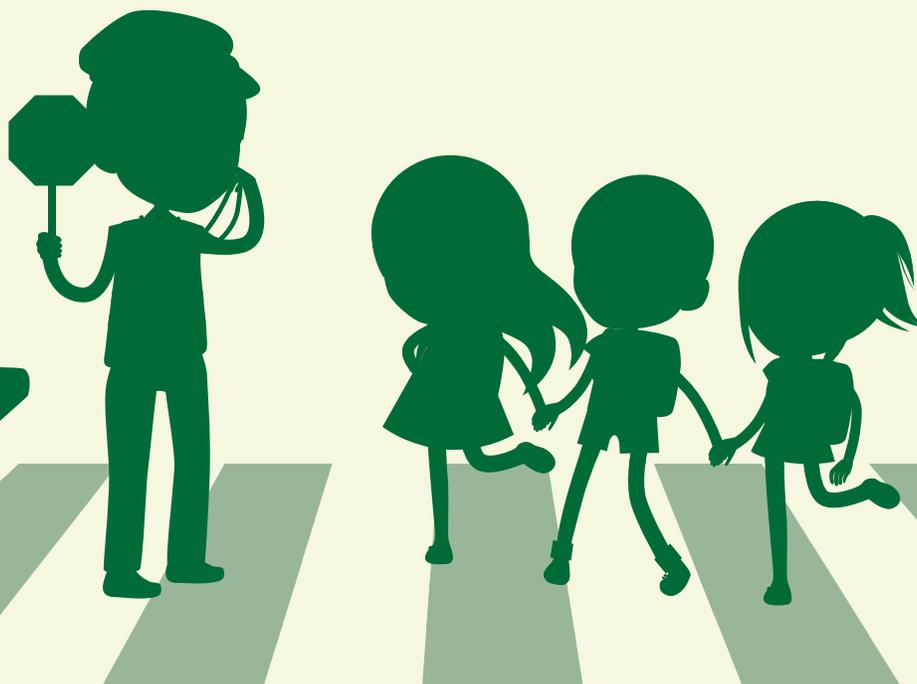


Guide de l'enseignant



PRIMAIRE
1^{er} cycle, 1^{re} année

Coordination du projet *Mosaik*

Nadia Campanelli, Ministère de la Santé et des Services sociaux

Auteure

Diane Chouinard, conseillère pédagogique, Commission scolaire de l'Estuaire

Collaboration

- Catherine Moreau, agente de recherche, Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal
- Chantal Anctil, enseignante, Commission scolaire de l'Estuaire
- Chantale Labrecque, agente de recherche et de planification socio-économique, Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Francine Michaud, agente de planification, de programmation et de recherche, Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
- Guy Tremblay, agent de développement, Commission scolaire de l'Estuaire
- Isabelle Daigneault, agente de recherche, Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal
- Julie Pelletier, Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Martine Hébert, professeure, Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal
- Regroupement des organismes ESPACE du Québec
- Stéphanie Bernier, conseillère pédagogique, Commission scolaire de l'Estuaire
- Stéphanie Lebel, conseillère pédagogique, Commission scolaire de l'Estuaire
- Véronique Thériault, agente de planification, de programmation et de recherche, Direction régionale de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

La présente situation d'apprentissage en prévention des agressions sexuelles est inspirée d'une activité pédagogique produite par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches.

Mise en page et graphisme

Alphatek

Révision linguistique

Hélène Dumais

Édition

Le présent document s'adresse spécifiquement aux professionnels du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation, ainsi qu'aux intervenants du réseau communautaire et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse : www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/mosaik

Le genre masculin employé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Bibliothèque et Archives Canada, 2015

ISBN : 978-2-550-73304-1 (version PDF)

Le présent outil a été produit grâce à la participation financière du Secrétariat à la jeunesse dans le contexte de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2015



NOTE À L'ENSEIGNANT

PLANIFICATION

Comme pour toutes les interventions de prévention et de promotion sur la sexualité, il est important de prendre soin de bien planifier la situation d'apprentissage (SA) en français sur les agressions sexuelles afin qu'elle s'inscrive dans une démarche globale d'éducation à la sexualité¹.

Compte tenu de la thématique abordée, il est impératif d'avoir fait des activités d'éducation à la sexualité sur d'autres thèmes avant de présenter cette situation d'apprentissage (SA).

Différents thèmes comme le corps humain, les rôles et les stéréotypes sexuels ainsi que les normes sociales ou la globalité de la sexualité humaine peuvent être abordés dans diverses activités mentionnées dans la section *Références utiles* (p. 13). Assurez-vous également que les élèves connaissent les termes exacts à employer pour décrire les parties sexuelles du corps.

Bien que deux activités soient prévues dans cette SA, nous vous suggérons de les étaler sur plusieurs jours durant la même semaine, car il y a beaucoup de contenu à transmettre.

ATTITUDES

Au moment de la réalisation des différentes activités, vos attitudes à l'égard du thème des agressions sexuelles sont à considérer. La lecture des pages qui suivent et la qualité de votre préparation pour réaliser la SA feront la différence dans le message que vous laisserez aux élèves. En effet, il ne faudrait pas faire en sorte que ces derniers voient chaque personne qui leur prête attention comme un abuseur, ni provoquer de l'angoisse inutilement.

N'hésitez pas à interpeller les intervenants des services complémentaires ou les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux (ex. : infirmière scolaire ou travailleur social du centre intégré de santé et de services sociaux). Les organismes communautaires qui s'occupent de la prévention ou de l'intervention auprès des victimes d'agression sexuelle peuvent également vous être d'une aide précieuse. L'expérience et l'expertise de toutes ces personnes vous serviront d'appui dans la qualité de votre intervention. Aussi, vous pourriez les amener à participer à votre propre préparation. Par exemple, il serait pertinent de prévoir une marche à suivre au cas où un élève vous ferait une confidence pendant une activité (que feriez-vous avec le reste du groupe?). Ces personnes pourraient en outre vous soutenir durant l'animation et après l'activité (ex. : être disponibles pour répondre à des besoins individuels).

Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite. Une agression sexuelle porte atteinte aux droits fondamentaux, notamment à l'intégrité physique et psychologique et à la sécurité de la personne.

Cette définition s'applique à tous, sans exception, peu importe l'âge, le sexe, la culture, l'état civil, la religion et l'orientation sexuelle de la victime ou de la personne qui agresse, peu importe aussi le type de geste à caractère sexuel posé, le lieu ou le milieu de vie dans lequel le geste à caractère sexuel a été posé, et enfin, les liens qui existent entre la victime et l'agresseur sexuel².

1. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (2008) *L'éducation à la sexualité en milieu scolaire: oui, mais comment?*, Québec, 58 p.
2. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2008) *Plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle*, p. 9.

PARENTS

Il est conseillé d'envoyer une lettre aux parents (voir l'[annexe J](#)) afin de les informer que vous aborderez en classe le thème des agressions sexuelles. Il serait utile de joindre à cette lettre *Le Bulletin Mosaïk n° 2: Prévention de l'agression sexuelle* (voir l'[annexe K](#)) qui les renseignera sur ce thème et leur proposera des

façons d'aborder le sujet avec leur enfant. Ainsi informés, les parents ne seront pas étonnés par les questions ou les réactions possibles de leur enfant et ils seront mieux outillés pour y répondre. De plus, une activité avec les parents (ou un adulte avec qui l'enfant a un lien significatif) vous est proposée. Les parents étant les premiers éducateurs à la sexualité de leurs enfants, il s'avère important qu'ils participent à cette activité.

En vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, tout adulte a le devoir de signaler à la Direction de la protection de la jeunesse toute situation où le développement ou la sécurité de l'enfant semble compromis.

Marche à suivre s'il y a dévoilement : Dans le cas où vous recevriez les confidences d'un élève, sachez qu'il existe une entente multisectorielle qui unit les ministères³ ainsi que les établissements et les organismes touchés pour intervenir de façon concertée dans une situation de dévoilement.

Votre école est forcément partie prenante de cette entente. Pour en connaître les particularités et la procédure à suivre dans votre établissement, adressez-vous à la direction. Des organismes comme les centres d'aide pour les victimes d'actes criminels (CAVAC), les centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et le Centre d'expertise Marie-Vincent peuvent également vous aider. L'[annexe P](#) contient des indications sur la marche à suivre au cas où un élève se confierait à vous.

CONCLUSION

Vous croyez fermement à la nécessité de faire de l'éducation à la sexualité à l'école? Pour que vos activités vous permettent d'atteindre vos intentions pédagogiques, elles se doivent d'être planifiées. Posez-vous la question suivante: « Qu'est-ce que je veux que l'élève retienne de la séance d'éducation à la sexualité? » N'hésitez pas à interpeller vos collègues enseignants ou à faire appel à d'autres intervenants (services complémentaires, réseau de la santé et des services sociaux, organismes communautaires) pour qu'ils agissent dans des situations précises ou pour vous soutenir à l'occasion des activités d'éducation à la sexualité. Ainsi, vous mettez toutes les chances de votre côté pour atteindre votre intention pédagogique.

Les enfants ont d'abord besoin d'entendre parler d'amour, bien avant d'écouter des histoires de transgression et de risques d'agression. C'est là le cœur de la prévention. Apprendre à se connaître, à prendre soin de soi, à s'estimer, à se faire confiance, à se respecter, à exprimer ses émotions et à communiquer avec les autres, voilà le fondement de la prévention. Dans cette voie, la prévention devrait compléter l'éducation sexuelle générale⁴.

3. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de la Sécurité publique, ministère de la Justice, ministère de la Famille, ministère de la Santé et des Services sociaux.

4. Frédérique SAINT-PIERRE et Marie-France VIAU, *Que savoir sur la sexualité de mon enfant*, Montréal, Éditions du CHU Sainte-Justine, 2008, p. 71.



TABLE DES MATIÈRES

1. Mise en contexte	1
2. Intention pédagogique	1
3. Mise en situation	2
4. Production attendue	2
5. Tableau de la situation d'apprentissage	3
6. Tableau d'arborisation d'une compétence	4
7. Planification des différentes activités à l'intérieur de la situation d'apprentissage	4
7.1 Activité 1 : règles de sécurité	4
7.2 Activité 2: actions	7
8. Activités (occasions) de prolongement	11
8.1 Pistes pour aller plus loin.....	11
9. Conseils pour répondre aux questions des élèves	12
10. Descriptif des outils de la situation d'apprentissage	13
10.1 Illustrations.....	13
10.2 Feuille-réponse pour l'élève.....	13
10.3 Qui va où?	13
10.4 Message secret	13
11. Références utiles	13
Annexes	15
Annexe A – Je refuse de monter dans l'automobile de quelqu'un sans en avoir la permission.....	17
Annexe B – Si je suis seul, je m'éloigne d'une personne inconnue.....	19
Annexe C – Je dois toujours dire où je me trouve à mes parents.....	21
Annexe D – Je suis capable de composer le 911 et je connais mon numéro de téléphone.....	23
Annexe E – Je refuse les cadeaux et les friandises que l'on m'offre sans en avoir eu la permission de mes parents.....	25
Annexe F – Je dis « NON » aux touchers ou aux caresses qui me dérangent	27
Annexe G – Je parle à un adulte en qui j'ai confiance des situations qui me rendent triste, me dérangent ou me font mal	29
Annexe H – Grille d'évaluation de la compétence.....	31
Annexe I – Grille d'évaluation de la compétence.....	33
Annexe J – Modèle de lettre aux parents.....	35

Annexe K – <i>Le Bulletin Mosaïk</i> n° 2 : Prévention de l'agression sexuelle	37
Annexe L – Feuille-réponse (corrigé).....	39
Annexe M – Message secret (corrigé).....	43
Annexe N – Chansons sur les secrets	45
Annexe O – Situations à découper pour l'activité 2.....	47
Annexe P – Procédure de signalement au Directeur de la protection de la jeunesse.....	49
Annexe Q – Agression sexuelle : quelques faits	51



1. MISE EN CONTEXTE

Expliquer ou rappeler aux élèves que Julianne et Simon sont deux jeunes qui évoluent ensemble tout au long de l'éducation préscolaire et du primaire, à travers les différentes situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) sur la sexualité :

- Éducation préscolaire : Le corps humain ;
- 1^{re} année : La naissance ;

Julianne et Simon ont le même âge, fréquentent la même école et habitent le même quartier.

Simon est un garçon sportif. Il aime bouger. Il a beaucoup d'amis et il aime rire. Il se plaît bien à l'école.

Julianne est curieuse. Elle aime beaucoup l'école et toutes ses activités. Elle est souriante et pas du tout timide.

Comme activité d'amorce, demander aux élèves, individuellement, de dessiner Julianne et Simon. Les personnages ont leur âge, donc 6 ou 7 ans. Comment les voient-ils ?

Suggestion : Dans le cas des élèves qui n'ont jamais vu Julianne et Simon auparavant, cette activité d'amorce pourrait servir à évaluer la compétence *Réaliser des créations plastiques personnelles*, en arts plastiques. Pour connaître les critères d'évaluation, consulter le Programme de formation de l'école québécoise.



2. INTENTION PÉDAGOGIQUE

Amener l'élève à développer des comportements qui permettront de prévenir des situations d'agression sexuelle.



3. MISE EN SITUATION

Présenter aux élèves la mise en situation selon le modèle qui suit.

Au retour de l'école : C'est l'hiver et au retour de l'école, Julianne marche lentement et se sent seule. D'habitude, elle se rend chez la gardienne avec son ami Simon, mais il n'est pas là aujourd'hui. Il est malade. Julianne a aussi un peu peur parce que la noirceur arrive. Pourtant, ce n'est pas la première fois qu'elle fait le chemin à pied.

- *Si tu étais à la place de Julianne, comment te sentirais-tu ?*

Réponses possibles : effrayé, inquiet, anxieux, triste, seul, mal à l'aise, bien, confiant, léger, heureux, etc.

- *Si tu étais à la place de Julianne, que ferais-tu ?*

Réponses possibles : je continuerais de marcher, je courrais, je pleurerais, j'essaierais de trouver un autre ami qui marche, je retournerais à l'école pour appeler ma mère (ou une autre personne) ou pour aller à la garderie scolaire, je ne bougerais plus jusqu'à ce que quelqu'un vienne à mon secours, je cognerais à la porte chez un inconnu pour qu'il vienne me conduire chez ma gardienne, etc. (les deux dernières réponses ne sont pas souhaitables!)

- *Une situation semblable t'est-elle déjà arrivée ?*
- *Qu'as-tu fait ?*
- *Y a-t-il des règles de sécurité à respecter ? Quelles sont-elles ?*

Note : il ne faut pas hésiter à adapter certains éléments de la mise en situation à la réalité de chaque milieu et au temps de l'année où elle se déroule.



4. PRODUCTION ATTENDUE

Demander aux élèves d'associer les images aux règles de sécurité correspondantes.

5. TABLEAU DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

<p>1 THÈME*</p> <p>Réflexion sur les règles de sécurité de base en matière de prévention des agressions sexuelles</p> <p>* Inspiré du document L'Éducation à la sexualité dans le contexte de la réforme de l'éducation, ministère de l'Éducation du Québec, 2003</p>	<p>2 INTENTION PÉDAGOGIQUE</p> <p>Amener l'élève à développer des comportements qui permettront de prévenir des situations d'agression sexuelle</p>	<p>3 DOMAINE GÉNÉRAL DE FORMATION</p> <p>Intention éducative : À l'aide d'illustrations et de situations, réfléchir aux actions qui permettent de prévenir des situations d'agression sexuelle.</p> <p>Axe de développement : Faire connaître aux élèves des comportements à développer qui permettent de prévenir des situations d'agression sexuelle (conscience de soi et de ses besoins fondamentaux, besoin de sécurité, besoin d'acceptation et d'épanouissement comme garçon ou fille), DGF Santé et bien-être, p.44.</p>	<p>4 COMPÉTENCE TRANSVERSALE TRAVAILLÉE</p> <p>Structurer son identité</p>	
<p>5 DISCIPLINE: FRANÇAIS</p> <p>Bien que ces activités fassent partie d'une situation d'apprentissage, deux compétences à évaluer vous sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Lire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires ■ Communiquer oralement 	<p>TÂCHES</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Après avoir assisté à la présentation des règles de sécurité à l'aide des illustrations, l'élève doit associer les images aux bonnes règles. ■ L'élève interprète (communique oralement) les réponses à différentes situations agréables, désagréables ou à risque d'agression sexuelle. 	<p>CRITÈRES TRAVAILLÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Compréhension des éléments significatifs d'un texte ■ Réaction témoignant d'une écoute efficace ■ Adaptation à la situation de communication ■ Utilisation des formulations appropriées (syntaxe et vocabulaire) 	<p>6 MOYEN D'ÉVALUATION</p> <p>Grille d'évaluation des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Lire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires (voir l'annexe H) ■ Communiquer oralement (voir l'annexe I) 	<p>7 MATÉRIEL OU RESSOURCE À MOBILISER</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Illustrations (voir les annexes A à G) ■ Modèle de lettre aux parents (voir l'annexe J) ■ <i>Le Bulletin Mosaïk n° 2 : Prévention de l'agression sexuelle</i> (voir l'annexe K) ■ <i>Feuille Illustrations (Outils : Les agressions sexuelles, p. 1)</i> ■ <i>Feuille-réponse pour l'élève (Outils : Les agressions sexuelles, p. 5)</i> ■ <i>Feuille Qui va où ? (Outils : Les agressions sexuelles, p. 9)</i> ■ <i>Feuille Message secret (Outils : Les agressions sexuelles, p. 13)</i> ■ Colle ■ Ciseaux <p>Nombre d'activités anticipées (voir la planification des différentes activités, à la page 4)</p> <p>Nombre : 2</p> <p>Temps total : 155 minutes*</p>

* Le nombre de minutes est donné à titre indicatif.



6. TABLEAU D'ARBORISATION D'UNE COMPÉTENCE

DISCIPLINE: FRANÇAIS

COMPÉTENCE	COMPOSANTE	TÂCHE ET COMPORTEMENT OBSERVABLE	CRITÈRE D'ÉVALUATION CIBLÉ
Lire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires	Utiliser les stratégies, les connaissances et les techniques requises par la situation de lecture	L'élève associe les images aux règles de sécurité.	Compréhension des éléments significatifs d'un texte
Communiquer oralement	Évaluer sa façon de s'exprimer et d'interagir en vue de les améliorer	L'élève interprète (communique oralement) les réponses à différentes situations agréables, désagréables ou à risque en matière d'agression sexuelle.	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réaction témoignant d'une écoute efficace ■ Adaptation à la situation de communication ■ Utilisation des formulations appropriées (syntaxe et vocabulaire)



7. PLANIFICATION DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS À L'INTÉRIEUR DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

7.1 ACTIVITÉ 1 : RÈGLES DE SÉCURITÉ

Durée totale de l'activité: 80 minutes

Matériel nécessaire:

- Utiliser toutes les illustrations (voir les annexes A à G);
- Photocopier pour chaque élève:
 - la feuille [Illustrations](#) (Outils: *Les agressions sexuelles*, p. 1);
 - la [Feuille-réponse pour l'élève](#) (Outils: *Les agressions sexuelles*, p. 5);
 - Photocopier au besoin, pour chaque élève, la grille d'évaluation de la compétence *Lire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires* (voir l'[annexe H](#));
- S'assurer que chaque élève a de la colle et des ciseaux.

7.1.1 Phase de préparation

(50 minutes)

1. Lire aux élèves la mise en situation *Au retour de l'école* à la page 2.
2. Présenter aux élèves la SA qui, à partir d'illustrations et de situations, a pour objectif de les amener à développer des comportements en vue de prévenir des situations d'agression sexuelle.

3. Demander aux élèves de nommer des règles de sécurité qu'ils doivent respecter (ex. : à l'école, dans l'autobus, à la maison, dans les sports). Pourquoi doivent-ils respecter des règles de sécurité ? Leur rappeler que les règles de sécurité sont mises en place afin de leur éviter certains dangers. C'est pour cette raison qu'il est important de les respecter.
4. En rapport avec la question *Y a-t-il des règles de sécurité à respecter ?* de la mise en situation *Au retour de l'école* à la page 2, présenter les règles de sécurité reproduites sur les illustrations dans l'ordre qui suit (voir les [annexes A à G](#)). Donner aux élèves une intention d'écoute en leur annonçant qu'ils auront à faire un exercice avec les illustrations et les règles de sécurité après la présentation.

Règles de sécurité

- **Je refuse de monter dans l'automobile de quelqu'un sans en avoir la permission.**

Pourquoi ? On ne connaît pas les intentions du conducteur (m'amènera-t-il au bon endroit ?), mes parents ne sauront pas où je suis et avec qui, en cas de danger je ne pourrai pas me sauver, etc.

- **Si je suis seul, je m'éloigne d'une personne inconnue.**

Pourquoi ? On ne connaît pas les intentions de cette personne.

- **Je dois toujours dire où je me trouve à mes parents.**

Pourquoi ? Afin qu'ils sachent où me trouver en cas de besoin, qu'ils puissent s'assurer que c'est un lieu sécuritaire pour moi, etc.

- **Je suis capable de composer le 911 et je connais mon numéro de téléphone.**

Pourquoi est-ce utile ? Je peux composer ce numéro si j'ai besoin d'aide ou si quelqu'un autour de moi a besoin d'aide, en cas de danger, d'incendie, etc.

- **Je refuse les cadeaux et les friandises qu'on m'offre sans en avoir eu la permission de mes parents.** (Même si je connais la personne qui m'offre les cadeaux et les friandises.)

Pourquoi ? Une fois encore, on ne connaît pas les intentions derrière ce geste. On ne sait pas non plus ce que contiennent les cadeaux et les friandises.

- **Je dis « NON » aux touchers ou aux caresses qui me dérangent.**

Pourquoi ? Parce que mon corps m'appartient et que c'est moi qui décide. C'est inacceptable qu'une personne me touche si je refuse qu'elle le fasse. De plus, personne n'a le droit de toucher aux parties sexuelles de mon corps (pénis, vulve, seins, fesses), et ce, même si c'est une personne que je connais (père, mère, oncle, tante, grand-père, grand-mère, frère, sœur, entraîneur, moniteur, enseignant), que j'aime et qui me demande de garder le secret. J'ai le droit de dire « NON » aux touchers non désirés. Ce sont des touchers qui peuvent me rendre mal à l'aise (je ne me sens pas bien, je suis mal à l'aise, je n'aime pas ça, je suis gêné). Il y a deux situations seulement où un adulte a le droit de toucher à mon pénis, à ma vulve, à mes seins ou à mes fesses : pour des raisons de santé et d'hygiène (par exemple, si j'ai des douleurs aux endroits nommés et qu'il faut y appliquer une crème). À ces occasions, je peux demander d'être accompagné.

- **Je parle à un adulte en qui j'ai confiance des situations qui me rendent triste, me dérangent ou me font mal.** Et si l'adulte à qui j'ai choisi de parler ne m'écoute pas, j'en trouve un autre !

Pourquoi ? Dans la vie, il est important de parler de ce que l'on vit, autant des choses amusantes que de celles qui le sont moins. Les adultes autour de moi sont là pour m'aider en cas de problème. Ils sont aussi heureux pour moi lorsqu'il m'arrive de belles choses !

À l'attention de l'enseignant : Il serait intéressant et pertinent de parler ici des bons secrets et des mauvais secrets.

Un *bon secret* crée de la joie et du bonheur. C'est un secret que l'on doit garder pendant un certain temps, mais qui finit par être dévoilé : par exemple, une fête surprise, un cadeau d'anniversaire ou une visite surprise. Un *mauvais secret* crée de la peine ou de la peur, et l'on doit s'en débarrasser : il ne mérite pas d'être un secret, même si l'on se fait dire de ne jamais le répéter à personne.

Par exemple, quelqu'un t'oblige à voler quelque chose ou une personne te force à l'embrasser ou touche tes parties sexuelles. Ce type de secret est souvent associé au chantage : « Si tu gardes le secret, je t'achèterai... Si tu dévoiles le secret, ta mère aura beaucoup de peine... » Tu ne dois pas garder de tels secrets, il faut que tu en parles à un adulte de confiance. Et si cette personne ne t'écoute pas, tu en cherches une autre, jusqu'à ce que tu trouves quelqu'un qui t'écoute !

Suggestion : Vous pourriez ici morceler la tâche et faire une activité seulement sur les bons et les mauvais secrets. Vous trouverez, à l'[annexe N](#), deux chansons portant sur les secrets.

5. Terminer cette présentation en animant la courte discussion suivante :

- *Y a-t-il des règles que tu ne connaissais pas ? Lesquelles ?*
- *Une ou des règles énoncées pourraient-elles aider Julianne (dans la mise en situation de départ) ? Laquelle ou lesquelles ?*
- *Dans quelles situations utilise-t-on la règle :*
 - *Je suis capable de composer le 911 et je connais mon numéro de téléphone ?*
 - *Je parle à un adulte en qui j'ai confiance des situations qui me rendent triste, me dérangent ou me font mal ?*

7.1.2 Phase de réalisation

(25 minutes)

1. Annoncer aux élèves que, maintenant qu'ils connaissent des règles de sécurité, ils auront à y associer des illustrations. Cette activité, si vous le désirez, sera l'occasion d'évaluer le critère *Compréhension des éléments significatifs d'un texte* de la compétence *Lire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires*.
2. Distribuer à chaque élève la feuille *Illustrations* ([Outils : Les agressions sexuelles](#), p. 1) et la *Feuille-réponse pour l'élève* ([Outils : Les agressions sexuelles](#), p. 5).
3. Demander aux élèves de découper les images et de les coller sous les règles de sécurité correspondantes. Si cette activité n'est pas évaluée, il est possible de demander aux élèves de montrer les réponses avant de les coller.
4. S'assurer que chaque élève, lorsqu'il aura terminé, viendra montrer ses réponses pour correction (le corrigé de l'activité se trouve à l'[annexe L](#)).

7.1.3 Phase d'intégration

(5 minutes)

1. Demander aux élèves ce qu'ils retiennent des règles de sécurité.
2. Apporter les correctifs au besoin.

7.2 ACTIVITÉ 2: ACTIONS

Durée totale de l'activité : 75 minutes

Matériel nécessaire :

- Découper les différentes situations (voir l'[annexe O](#)) et en avoir suffisamment pour chaque équipe. On pourra découper deux fois les situations b), e), g) et j), car plusieurs réponses sont possibles ;
- Photocopier, pour chaque élève, les deux feuilles *Qui va où ?* (*Outils : Les agressions sexuelles*, p. 9) ;
- Préparer, pour chaque élève, un parchemin enroulé avec un ruban contenant la feuille *Message secret* (*Outils : Les agressions sexuelles*, p. 13) ;
- Photocopier au besoin, pour chaque élève, la grille d'évaluation de la compétence *Communiquer oralement* (voir l'[annexe I](#)).

7.2.1 Phase de préparation

(5 minutes)

1. Faire un retour sur l'activité précédente et présenter aux élèves la seconde activité qui a pour objet de leur montrer des actions à faire lorsqu'ils vivent des situations agréables, désagréables ou à risque en matière d'agression sexuelle.

NOTE : si vous décidez de réaliser cette activité le lendemain ou le surlendemain de l'activité sur les règles de sécurité, il serait intéressant de faire un rappel de la mise en situation de départ avec Julianne ainsi que des règles de sécurité afin que les élèves y voient un lien avec l'activité qu'ils vont vivre.

2. Revenir sur ce que les élèves ont répondu à la question suivante de la mise en situation *Au retour de l'école : Si tu étais à la place de Julianne, que ferais-tu ?*

7.2.2 Phase de réalisation

(40 minutes)

1. Demander aux élèves de nommer différents moyens d'agir dans des situations agréables, désagréables ou à risque en matière d'agression sexuelle. Pour leur montrer la façon d'agir, modéliser les réponses possibles, surtout celles qui concernent les situations désagréables (employer un ton ferme et fort).

Réponses possibles dans des situations agréables :

- Je souris
- Je ris
- Je saute
- Je dis « Merci »
- Je fais un câlin
- Je le dis à mes parents
- Je le dis à quelqu'un

Réponses possibles dans des situations désagréables :

- Je dis « ARRÊTE »
- Je n'aime pas ça
- Je ne veux pas
- Lâche-moi !
- Je dis « NON »
- Je m'enfuis
- Je crie
- Je le dis à mes parents
- Je le dis à une personne en qui j'ai confiance

2. Demander aux élèves de se placer en équipe de deux.

NOTE: il sera plus facile pour les élèves d'interpréter les différentes manières d'agir s'ils sont en équipe avec la personne de leur choix.

3. Distribuer une situation de l'[annexe O](#) (la même situation peut revenir deux fois) à chaque équipe qui aura dix minutes pour se préparer avant de la présenter à toute la classe. L'équipe peut décider, si elle ne se sent pas à l'aise, de choisir une autre situation. En se préparant, l'équipe doit :
- décider qui joue quel rôle;
 - répondre à la question: «Est-ce une situation agréable, désagréable ou à risque en matière d'agression sexuelle?»; et
 - préparer une manière d'interpréter la réponse à la situation.

Cette activité, si vous le désirez, sera l'occasion d'évaluer la compétence *Communiquer oralement*.

4. Demander aux équipes de présenter, à tour de rôle, les situations ci-dessous dans l'ordre indiqué. Faire un retour après chaque situation afin de mettre en évidence les éléments importants. Les deux dernières situations, soit l) et m), ne devront pas être interprétées par les élèves: elles font référence à des touchers, et il ne serait pas approprié d'interpréter ces situations, même dans le contexte d'un jeu.

NOTE: il est certain que cette activité fera bouger les élèves et prendra de l'espace. La classe sera sûrement bruyante. Peut-être sera-t-il préférable alors de s'installer dans un autre local où les élèves seront plus à l'aise d'interpréter les différentes situations.

Suggestion: Vous pourriez choisir d'évaluer la compétence *Inventer des séquences dramatiques* et *Interpréter des séquences dramatiques* en art dramatique. Pour connaître les critères d'évaluation, consulter le Programme de formation de l'école québécoise.

- a) Un élève de la classe te tire les cheveux. (Avertir les élèves de ne pas tirer trop fort! C'est un jeu!)
- Toutes les réponses citées pour les situations désagréables sont possibles.
- b) Une personne que tu aimes bien te fait un gros câlin rempli de tendresse.

NOTE: les réactions pourront différer d'un élève à l'autre, et ce sera très bien ainsi. Une autre équipe pourrait venir interpréter une manière de réagir différente. Certains élèves aimeront ce geste et se laisseront faire, tandis que d'autres n'aimeront pas cela et le diront. Il est important de rappeler aux élèves ce qui a été dit à l'activité 1: «*Mon corps m'appartient et c'est moi qui décide!*»

- c) Tu reviens de l'école en marchant, et il fait froid. Un inconnu te demande de monter dans sa voiture. Il veut te reconduire chez toi.
- Réponses possibles: je dis «NON», je ne veux pas, je m'enfuis, je le dis à mes parents ou à une personne en qui j'ai confiance.
- d) Une personne inconnue s'approche de toi. Elle te demande ton nom.
- Réponses possibles: je dis «NON», je ne veux pas, je m'enfuis, je le dis à mes parents ou à une personne en qui j'ai confiance.
- e) C'est Noël, et ton grand-père te donne une tablette électronique (iPad) (ou autre appareil électronique à la mode).

NOTE: les réactions pourront différer d'un élève à l'autre, et ce sera très bien ainsi. Une autre équipe pourrait venir interpréter une manière de réagir différente. Certains élèves aimeront ce cadeau, tandis que d'autres ne l'aimeront pas parce qu'ils en ont déjà un ou parce que cela ne les intéresse pas. Profiter de l'occasion pour dire aux élèves que c'est acceptable d'avoir des réactions et des sentiments différents. Chaque personne est unique! C'est aussi de l'affirmation de soi de ne pas céder à la pression des pairs, du marketing.

- f) Ton gardien ou ta gardienne te permet de te coucher plus tard à condition de te donner le bain⁵.

NOTE: peut-être que certains élèves ne verront pas que cette situation est à risque en matière d'agression sexuelle. Il y a aussi une forme de chantage avec la récompense de pouvoir se coucher plus tard. Il est important que l'élève comprenne que, si ses parents ne lui ont pas demandé de prendre un bain, ou si d'habitude il le fait sans l'aide de personne, il doit le dire et s'affirmer. S'il veut prendre un bain parce qu'il aime cela, libre à lui de le faire, mais à condition qu'il le fasse seul, sans l'aide du gardien ou de la gardienne. Il est important de rappeler aux élèves que, si cette situation arrive, ils doivent en parler à leurs parents.

- g) Tu vas chez le dentiste.

NOTE: les réactions pourront différer d'un élève à l'autre, et ce sera très bien ainsi. Une autre équipe pourrait venir interpréter une manière de réagir différente. Certains aiment aller chez le dentiste; d'autres, non. Cependant, cela pourrait être l'occasion d'expliquer aux élèves que, dans la vie, il y a parfois des situations désagréables qu'il faut traverser quand même, surtout lorsqu'il est question de notre santé. On peut dire «je n'aime pas ça», mais la visite chez le dentiste demeure incontournable.

- h) Tu réponds au téléphone, et la personne te parle de sexualité.

NOTE: parmi la variété de réponses possibles, il est important de rappeler aux élèves que, si cette situation arrive, ils doivent en parler à leurs parents ou à un adulte en qui ils ont confiance.

- i) L'adolescent qui habite à côté de chez toi vient te chercher à l'école avec sa nouvelle voiture, mais ta mère ne t'en a pas averti.

NOTE: peut-être que certains élèves ne verront pas que cette situation est à risque en matière d'agression sexuelle. Pourtant, c'est une situation inhabituelle, et la maman n'a pas donné la permission nécessaire. Il est important de rappeler aux élèves que, si cette situation arrive, ils doivent en parler à leurs parents ou à un adulte en qui ils ont confiance.

- j) Tu as perdu ta mère à l'épicerie.

NOTE: parmi la variété de réponses et de réactions possibles (une autre équipe pourrait venir interpréter une manière de réagir différente), il est important de dire aux élèves qu'ils n'auront peut-être pas le choix d'aller demander de l'aide à un inconnu. Ce sera ici un employé de l'épicerie, et non un client. On peut faire confiance à l'employé, car il travaille à cet endroit.

- k) Un homme âgé te demande de l'aider à retrouver son chien.

NOTE: peut-être que certains élèves ne verront pas que cette situation est à risque en matière d'agression sexuelle. Pourtant, selon la règle, ils doivent s'éloigner d'une personne inconnue, même si elle demande leur aide et qu'elle semble avoir beaucoup de peine. Il est important de rappeler aux élèves que, si cette situation arrive, ils doivent en parler à leurs parents ou à un adulte en qui ils ont confiance.

Les deux situations présentées ci-dessous doivent être discutées mais non interprétées, parce qu'elles font référence à des touchers.

- l) Un grand que tu aimes beaucoup (frère, père, oncle ou tante) touche à ton pénis, à tes seins, à ta vulve ou à tes fesses.

NOTE: toutes les réponses mentionnées dans le cas des situations désagréables sont possibles et surtout SOUHAITABLES!

5. Cette situation est tirée de l'ouvrage suivant : Jocelyne ROBERT, *Te laisse pas faire! Les abus sexuels expliqués aux enfants*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2005, p. 47.

m) À la récréation, ton amie te donne le défi d'embrasser (« donner un bec ») à un autre élève.

NOTE: parmi la variété de réponses possibles, il est important de rappeler aux élèves ce qui a été dit à l'activité 1 et répété dans la situation b): « Mon corps m'appartient, et c'est moi qui décide! » De plus, il est impossible de prévoir la réaction de la personne qui se fera embrasser. Se sentira-t-elle bien de recevoir ce « bec » non demandé? Le verra-t-elle comme une agression? Si cette situation arrivait à l'école ou ailleurs, il serait important pour les élèves d'en parler à un enseignant, un parent ou à un adulte en qui ils ont confiance.

Terminer cette activité en demandant aux élèves s'ils aimeraient présenter d'autres situations agréables, désagréables ou à risque en matière d'agression sexuelle. Ce sera alors l'occasion d'intervenir en se basant sur leur réalité.

À l'attention de l'enseignant: Il est essentiel de rappeler aux élèves que, peu importe la situation mentionnée plus haut, ils doivent en parler à leurs parents ou à une personne de confiance. Cependant, pour ce qui est des situations **b)** (si l'élève n'aime pas ça), **c), d), f), h), i), k), l) et m)**, il s'avère particulièrement important d'en parler à un adulte.

Peu importe les circonstances d'une agression sexuelle, l'enfant n'est pas responsable. La réalité, c'est que cela peut arriver à n'importe qui: un enfant, un adolescent ou une personne adulte, quel que soit son âge. Mais la victime n'est jamais responsable⁶.

De plus, une victime d'une agression sexuelle peut avoir plusieurs raisons de se taire: elle se reproche ce qui lui est arrivé; elle craint d'être blâmée par les autres; elle est ambivalente dans ses sentiments (par exemple: elle aime la personne qui l'agresse mais pas les actes commis); elle s'inquiète des représailles de l'agresseur ou de la famille; elle ne veut pas que cela se sache; elle souhaite oublier cette expérience traumatisante; ou elle se méfie de la police et du système judiciaire.

7.2.3 Phase d'intégration

(10 minutes)

1. Présenter aux élèves l'activité qu'ils auront à faire à la maison. Leur remettre la feuille *Qui va où?* (*Outils: Les agressions sexuelles*, p. 9) et les inviter, dans les jours qui suivent, à faire avec leurs parents (ou un adulte avec qui ils ont des liens significatifs) l'activité qui porte sur le cercle des relations sociales.

2. Préparer les élèves à cette activité:

- Inviter les élèves à choisir la personne avec qui ils feront l'activité;
- Demander aux élèves de prévoir un « rendez-vous » avec cette personne pour avoir toute son attention;
- Expliquer aux élèves le cercle des relations sociales. Leur donner des exemples:
 - **de personnes proches:** papa, maman, beau-père, belle-mère, frères ou sœurs ou autres personnes qui habitent sous le même toit qu'eux;
 - **de personnes familières:** grands-parents, oncles et tantes que l'on voit souvent, éducatrices au service de garde, enseignante, meilleur ami;
 - **de connaissances:** chauffeur d'autobus, entraîneur, moniteur de piscine, voisin, caissière à l'épicerie qui dit bonjour en souriant.

Il faut aussi préciser aux élèves des exemples de comportements à adopter:

- **avec les personnes proches:** parler, câliner (s'ils en ont le goût et quand ils en ont le goût), raconter ses secrets;
- **avec les personnes familières:** parler, démontrer son affection à l'occasion (s'ils en ont le goût et quand ils en ont le goût), raconter ses secrets;
- **avec les connaissances:** saluer.

6. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Les agressions sexuelles existent et marquent profondément: demandez de l'aide*. Dépliant. <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Public.versionfrancaise.pdf>, consulté le 23 mars 2015.

Pour encourager la réalisation de l'activité, faire éventuellement un retour en classe avec les élèves quelques jours plus tard. Leur poser les questions suivantes : ont-ils fait l'activité ? Est-ce que c'était agréable ?

Suggestion : Pour faciliter la réalisation de l'activité, vous pourriez supprimer les leçons et les devoirs pendant quelques jours, question de donner le temps aux élèves de passer à l'action. Ou encore, vous pourriez dire aux élèves que leurs parents (ou un autre adulte) ont un devoir : faire l'activité avec eux !

Variante : Pour vous assurer que cette activité sera faite, vous pourriez la réaliser avec les élèves en classe et ensuite leur demander d'apporter leur feuille à la maison afin d'expliquer leurs réponses à leurs parents. Le retour de la feuille en classe quelques jours plus tard, avec une signature des parents, serait la preuve que cette activité a été vue à la maison.

Conclusion

(20 minutes)

1. Préparer un parchemin enroulé avec un ruban contenant la feuille *Message secret* ([Outils : Les agressions sexuelles](#), p. 13).
2. Remettre un parchemin à chaque élève et lui demander de décoder le message qui y est inscrit.
3. Rappeler aux élèves, à la fin de l'activité, qu'ils sont réellement des trésors : il est donc important qu'ils prennent soin d'eux en ayant des comportements sécuritaires en toutes occasions !



8. ACTIVITÉS (OCCASIONS) DE PROLONGEMENT

Pour que les activités d'éducation à la sexualité soient efficaces ou prometteuses, elles auraient avantage à être tirées des occasions de la vie courante (ex. : événement qui s'est produit dans la cour de récréation, jeux, présence d'une enseignante ou d'une maman enceinte ou encore qui vient d'accoucher). Aussi, ces activités gagneraient à être fréquentes et préventives et non réalisées uniquement à quelques occasions, par exemple à la suite d'un incident.

« l'éducation sur la prévention de l'agression sexuelle doit se faire dans un contexte plus global d'éducation à la sexualité. De cette façon, l'élève comprendra que la sexualité fait partie intégrante de sa personne malgré la possibilité d'événements malheureux ». ⁷

8.1 PISTES POUR ALLER PLUS LOIN

- Activités portant sur d'autres formes de violence (physique, verbale, psychologique) et en rapport avec la loi pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation à l'école ;
- Activités favorisant les rapports égalitaires.

7. DESAULNIERS, M.P. *Faire l'éducation sexuelle à l'école*, Montréal, Éditions Nouvelles, 1995.



9. CONSEILS POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DES ÉLÈVES⁸

Les conseils qui suivent serviront à vous outiller afin que vous soyez en mesure de répondre à un élève qui, dans le contexte de cette SA ou à un autre moment, vous posera des questions sur la sexualité.

1. Essayer de bien comprendre la signification de la question que les élèves posent. Il est important de connaître leurs théories personnelles avant de leur donner de nouvelles explications pour lesquelles ils n'auraient aucun intérêt. Penser ensuite à la meilleure réponse que l'on peut faire, en fonction du degré de maturité de l'élève, et sans déformer la réalité.
2. Éviter d'en dire plus aux élèves que ce qu'ils veulent savoir. Ceux-ci ont besoin de temps pour assimiler certaines informations.
3. Se familiariser avec l'idée de parler de sexualité aux élèves : certains enseignants ont peur de développer prématurément chez les élèves une forme de curiosité ou des préoccupations sexuelles et de les encourager ainsi à des expériences précoces. Il ne faut pas oublier que la sexualité existe, même quand on n'en parle pas, et que les élèves sont exposés à toutes sortes d'informations sexuelles par l'intermédiaire de leurs amis, de la télévision, du cinéma et d'Internet. Des études ont démontré que les élèves qui ont suivi des cours d'éducation sexuelle expriment mieux leurs sentiments et font preuve de plus de maturité que les autres dans le choix de leur partenaire conjugal.
4. Se familiariser avec les termes propres à la désignation des organes génitaux et les utiliser quand on parle aux élèves. À moins que l'enseignant ne soit gêné lui-même, les élèves ne seront pas plus embarrassés de parler de vagin que d'épaules. En outre, lorsqu'ils apprennent dès leur plus jeune âge à employer les vrais mots, ils se donnent du pouvoir sur leur corps. Par exemple, un enfant qui dit : « Mon oncle me touche à la mauvaise place » est moins précis que « Mon oncle a touché à mon pénis ». La plupart des gens réagiront probablement plus rapidement à cette dernière phrase qu'à la première.
5. Employer des termes qui s'appliquent aux êtres humains.
6. Se rappeler que, si certains élèves ne posent pas directement de questions, cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne s'interrogent pas.
7. À noter que même des enseignants qui encouragent la curiosité des élèves peuvent être embarrassés dans certaines situations. La réaction des enseignants est très importante. Le non-verbal représente 93 % du processus de compréhension du langage : 38 % tient à la tonalité de la voix (intonation, volume, rythme, etc.) et 55 %, à la physiologie (postures, gestes, respiration, etc.). Il faut se demander ce que l'on veut que les élèves retiennent de la séance d'éducation à la sexualité.
8. Éviter de vouloir donner à tout prix la « bonne » explication : il convient plutôt de faire comprendre aux élèves que l'on est prêt à discuter avec eux de ce qui les intéresse.

8. Tiré de LESSARD, S. *Pour l'amour des enfants... La découverte de la sexualité et ses mystères*, Hull, Éditions Sexprime, 2001, 105 p.



10. DESCRIPTIF DES OUTILS DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE

10.1 ILLUSTRATIONS

Outils : *Les agressions sexuelles*, p. 1

10.2 FEUILLE-RÉPONSE POUR L'ÉLÈVE

Outils : *Les agressions sexuelles*, p. 5

10.3 QUI VA OÙ?

Outils : *Les agressions sexuelles*, p. 9

10.4 MESSAGE SECRET

Outils : *Les agressions sexuelles*, p. 13



11. RÉFÉRENCES UTILES

HISTOIRE À RACONTER AUX ÉLÈVES

JUSTICE CANADA. *Le secret du petit cheval*, Gouvernement du Canada, 1999, 15 p.

L'histoire est aussi consultable en ligne à l'adresse suivante : www.lespasseurs.com/le_secret_du_petit_cheval.htm

LENAIN, Thierry. *Touche pas à mon corps, Tatie Jacotte!*, Les 400 coups, 1999, 32 p.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE ET D'ACTIVITÉS POUR LES ENSEIGNANTS

BERNIER-RIOPEL, Caroline, et Bernard OUELLET. *Faire l'éducation à la sexualité à l'école primaire*, Éditions Quebecor, 2011, 255 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *L'éducation à la sexualité dans le contexte de la réforme de l'éducation*, Gouvernement du Québec, 2003, 56 p.

ROBERT, Jocelyne. *Te laisse pas faire! Les abus sexuels expliqués aux enfants*, Les Éditions de l'Homme, 2005, 107 p.⁹

Certaines sections de ces ouvrages s'adressent aux enfants.

SITES WEB

Centre canadien de protection de l'enfance : www.enfantsavertis.ca

Centre d'expertise Marie-Vincent : www.ceasmv.ca

Direction de santé publique de Montréal : www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/jeunes/thematiques/sexoclic/soutiller.html

Gouvernement du Canada : www.agressionsexuelle.gouv.qc.ca

9. Certaines sections de cet ouvrage s'adressent aux enfants.



ANNEXES

**JE REFUSE DE MONTER DANS L'AUTOMOBILE DE QUELQU'UN
SANS EN AVOIR LA PERMISSION**





ANNEXE B

SI JE SUIS SEUL, JE M'ÉLOIGNE D'UNE PERSONNE INCONNUE





ANNEXE C

JE DOIS TOUJOURS DIRE OÙ JE ME TROUVE À MES PARENTS





ANNEXE D

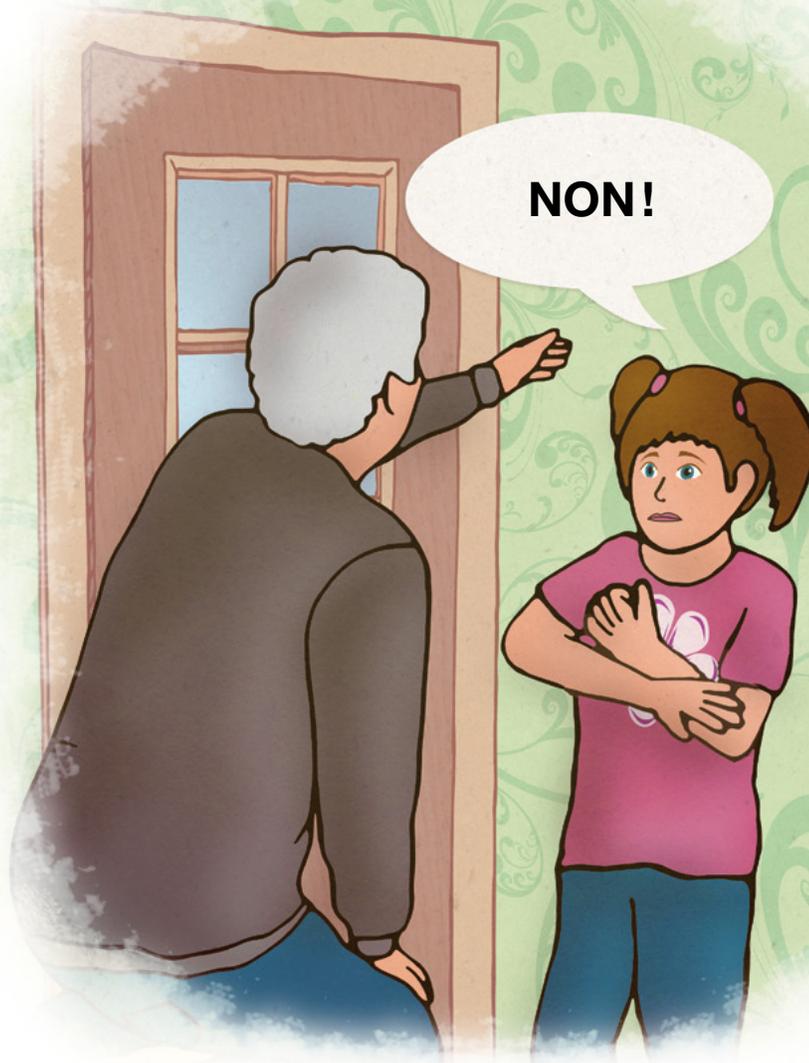
**JE SUIS CAPABLE DE COMPOSER LE 911 ET JE CONNAIS
MON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE**



**JE REFUSE LES CADEAUX ET LES FRIANDISES QUE L'ON M'OFFRE
SANS EN AVOIR EU LA PERMISSION DE MES PARENTS**



JE DIS « NON » AUX TOUCHERS OU AUX CARESSES QUI ME DÉRANGENT





ANNEXE G

**JE PARLE À UN ADULTE EN QUI J'AI CONFIANCE DES SITUATIONS
QUI ME RENDENT TRISTE, ME DÉRANGENT OU ME FONT MAL**





ANNEXE H

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE

LIRE DES TEXTES VARIÉS ET APPRÉCIER DES ŒUVRES LITTÉRAIRES

CRITÈRE	DÉPASSE LES ATTENTES/ EXCELLENT	SATISFAIT CLAIREMENT/ TRÈS BIEN	SATISFAIT MINIMALEMENT/ BIEN	EN DEÇA DES ATTENTES/ INSATISFAISANT	NETTEMENT EN DEÇA DES ATTENTES/ INSATISFAISANT
Compréhension des éléments significatifs d'un texte	Toutes les informations explicites retenues sont exactes, correctement classées et présentées de façon claire. Certaines réponses sont plus élaborées que celles fournies dans le corrigé. Répond adéquatement à toutes les questions.	La plupart des informations explicites retenues ont été sélectionnées et classées logiquement. Elles sont présentées de façon claire. La plupart des réponses correspondent à celles fournies dans le corrigé. Répond adéquatement à la majorité des questions.	Dans l'ensemble, les informations explicites retenues ont été sélectionnées et classées à peu près logiquement. Elles sont généralement présentées de façon claire. Pour certaines réponses, une interprétation est nécessaire. Répond adéquatement à quelques questions.	La moitié des informations explicites retenues présentent certaines lacunes : elles sont par exemple mal classées, trop peu nombreuses, d'une précision ou d'une clarté douteuses.	La majorité des informations explicites retenues présentent d'importantes lacunes : elles sont soit mal classées, trop peu nombreuses, d'une précision ou d'une clarté douteuses ou encore semblent avoir été choisies sans grand discernement.
Réactions pertinentes aux textes	L'élève réagit de façon très pertinente en élaborant ses réponses à partir de ses expériences personnelles et à partir du texte.	L'élève réagit de façon pertinente aux questions à partir de ses expériences personnelles ou à partir du texte.	L'élève réagit de façon pertinente à quelques questions. Il s'appuie sommairement sur ses expériences personnelles.	L'élève réagit de façon pertinente, mais sommairement.	L'élève ne réagit pas au texte ou réagit de façon non pertinente.

CRITÈRE	DÉPASSE LES ATTENTES/ EXCELLENT	SATISFAIT CLAIREMENT/ TRÈS BIEN	SATISFAIT MINIMALEMENT/ BIEN	EN DEÇA DES ATTENTES/ INSATISFAISANT	NETTEMENT EN DEÇA DES ATTENTES/ INSATISFAISANT
Jugement critique sur des textes littéraires	L'élève exprime ses goûts, ses émotions et ses préférences. Il est capable de justifier ses préférences auprès de ses pairs et à partir de ses premières impressions.	L'élève exprime brièvement ses goûts, ses émotions et ses préférences. Il commente brièvement des œuvres et explique ses préférences à partir de ses premières impressions.	L'élève aime s'exprimer à propos des œuvres qu'il préfère. Il est capable, à l'occasion, de justifier ses préférences à partir de ses premières impressions.	L'élève aime parler des œuvres qu'il préfère. Il est rarement capable de justifier ses préférences à partir de ses premières impressions.	L'élève a besoin d'aide pour s'exprimer à propos des œuvres qu'il préfère. Il a besoin d'aide pour justifier ses préférences.
Recours à des stratégies appropriées*	Décrit facilement les stratégies utilisées et indique précisément ses difficultés de compréhension.	Décrit les stratégies utilisées et indique ses difficultés de compréhension.	Décrit brièvement les stratégies utilisées et indique brièvement ses difficultés de compréhension.	Décrit peu les stratégies utilisées et indique très brièvement ses difficultés de compréhension.	Ne décrit pas les stratégies utilisées et n'indique qu'avec aide ses difficultés de compréhension.

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins (Services éducatifs, Commission scolaire de Portneuf, avril 2011).



ANNEXE I

GRILLE D'ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE

COMMUNIQUER ORALEMENT

CRITÈRE D'ÉVALUATION (selon la progression des apprentissages)		RÉSULTAT	
CONNAISSANCES dans des situations d'interactions auxquelles l'élève ne prend pas part, il apprend à observer et reconnaître les éléments suivants :	Critère 1	■ L'intention de communication	
		■ Le contexte (personnes présentes, le lieu et ce qu'elles sont supposées faire)	
		■ L'incitation à agir de l'un des interlocuteurs	
		■ La prononciation (réfléchir à la qualité de la prononciation en fonction du contexte)	
		■ Le volume (réfléchir à l'adéquation du volume en fonction du contexte)	
STRATÉGIE D'EXPLORATION	Critère 4	■ Recourir ou réfléchir au paraverbal ¹ et à l'intonation pour compléter ses propos	
STRATÉGIES DE PARTAGE	Critères 3 et 4	■ Adapter sa manière de dire quelque chose à ses interlocuteurs ; choix des mots	
	Critère 5	■ Recourir à des éléments prosodiques pour appuyer ses propos ; prononcer clairement, ajuster le volume de la voix, adopter un débit compréhensible	
STRATÉGIE D'ÉCOUTE	Critères 2 et 3	■ Utiliser le langage non verbal pour démontrer son désintérêt, son désaccord	
STRATÉGIES D'ÉVALUATION	Critère 5	■ Réfléchir à la qualité de ses interventions ; se questionner sur l'effet produit par ses gestes et paroles, sur la pertinence de ses interventions	
		■ Effectuer un retour sur l'ensemble de la situation ; se demander si l'intention de communication a été respectée, expliciter les stratégies utilisées	
		■ Relever les éléments moins réussis de sa communication ; cerner ce qui n'a pas été bien saisi	

LÉGENDE

Critère 1 : maîtrise des connaissances (25 %).

Critère 2 : réaction témoignant d'une écoute efficace (25 %).

Critère 3 : adaptation à la situation de communication (25 %).

Critère 4 : utilisation des formulations appropriées (syntaxe et vocabulaire) (25 %).

Critère 5 : recours à des stratégies appropriées (rétroaction à l'élève seulement).

POUR BIEN COMPRENDRE LA COMPÉTENCE

COMMUNIQUER ORALEMENT

Les liens avec les éléments de la *Progression des apprentissages (PDA)*

NOTE

Les éléments de la Progression des apprentissages (PDA) qui sont en gras ci-dessous présentent ces deux caractéristiques :

1. Ils figurent au programme du 1^{er} cycle;
2. Ce sont les éléments jugés les plus pertinents quant au développement de la compétence *Communiquer oralement* visées dans la présente situation d'apprentissage.

CONNAISSANCES

Dans des situations d'interactions auxquelles l'élève ne prend pas part, il apprend à observer et reconnaître les éléments suivants :

- **L'intention**, le locuteur/l'interlocuteur, **le contexte** ;
- La diversité des **intentions** de prise de parole ou d'écoute ; mise en valeur d'un texte, **incitation à agir**, information donnée, justification de propos ;
- La manière de dire quelque chose ; choix des éléments prosodiques (**prononciation, volume, rythme, débit, intonation**).

STRATÉGIE D'EXPLORATION

- Recourir ou réfléchir au **paraverbal**¹⁰ et à l'**intonation** pour compléter ses propos.

STRATÉGIES DE PARTAGE

- Adapter sa manière de dire quelque chose à ses interlocuteurs ; **choix des mots**, construction des énoncés, choix du registre de langue.
- Recourir à des éléments prosodiques pour appuyer ses propos ; **prononcer clairement, ajuster le volume de la voix, adopter un débit compréhensible**, choisir son intonation.

STRATÉGIE D'ÉCOUTE

- Utiliser le langage non verbal pour démontrer son intérêt ou son **désintérêt**, son accord ou son **désaccord**, sa compréhension ou son incompréhension.

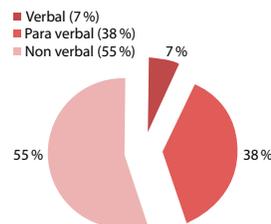
STRATÉGIES D'ÉVALUATION

- Réfléchir à la qualité de ses interventions ; **se questionner sur l'effet produit par ses gestes et paroles, sur la pertinence de ses interventions**, sur la suffisance et l'organisation des idées, sur la qualité de son écoute.
- Effectuer un retour sur l'ensemble de la situation ; **se demander si l'intention de communication a été respectée, expliciter les stratégies utilisées**, choisir de nouvelles stratégies à adopter si nécessaire.
- Relever les éléments moins réussis de sa communication ; **cerner ce qui n'a pas été bien saisi**.

10. Qu'est-ce que le paraverbal ?

Qu'on le veuille ou non, la manière dont nous nous exprimons influence la façon dont les autres perçoivent le message émis. À titre d'exemple, le fait de sourire de nervosité pourrait faire en sorte qu'un étranger déduise que son interlocuteur est tenté de le suivre, même s'il a dit le mot « non ». Les gestes, les grimaces et les mimiques effectués simultanément avec la parole sont des éléments dont il faut prendre conscience.

Ci-contre, un schéma représentant les résultats d'une étude du psychologue Albert Eameharabian, effectuée en 1971. Cette étude a démontré qu'en situation d'observation 7 % du message reçu est interprété par le verbal, 38 %, par le paraverbal et 55 %, par le non-verbal. Bien que seules des femmes aient fait partie de l'échantillon de recherche, les résultats portent à croire en l'importance de la place du paraverbal dans l'interprétation d'un message reçu.





ANNEXE J

MODÈLE DE LETTRE AUX PARENTS

Le _____ 20__

Objet : Éducation à la sexualité – Situation d'apprentissage

Madame,
Monsieur,

Durant les prochaines semaines, nous aborderons en classe le thème de la prévention de l'agression sexuelle. Ce thème s'inscrit dans une approche de saines habitudes de vie, plus particulièrement dans une démarche globale d'éducation à la sexualité.

Préalablement aux activités de prévention de l'agression sexuelle, votre enfant a participé à des activités sur le corps humain, les rôles et les stéréotypes sexuels, la conception, la grossesse et la naissance.

Les activités développées dans le contexte de ce thème ont pour objet de réduire la vulnérabilité des enfants devant l'agression sexuelle. Les règles de sécurité et les actions à faire dans des situations à risque seront abordées. Elles tiendront compte de l'âge des enfants, et je serai appuyé[e] par un intervenant du centre intégré de santé et de services sociaux, du centre intégré universitaire de santé et de services sociaux, d'un organisme communautaire ou d'un intervenant des services complémentaires de l'école.

Il se peut que vous ayez à répondre aux questions de votre enfant. À cet effet, vous trouverez ci-joint *Le Bulletin Mosaik n° 2: Prévention de l'agression sexuelle* qui vous informe et vous propose des façons d'aborder le sujet avec lui. Vous serez toujours les premiers éducateurs de votre enfant, et la relation privilégiée que vous entretenez avec lui fait de vous les meilleures personnes pour aborder ce sujet.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions particulières concernant ce thème. C'est avec plaisir que j'y répondrai.

(signature de l'enseignant)

Nom de l'enseignant
Numéro de téléphone



Prévention de l'agression sexuelle

6-7 ans

Saviez-vous que ?

- Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée, ou, dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage (Gouvernement du Québec, 2001).
- Tout enfant, garçon ou fille, peu importe son milieu social, peut être victime d'agression sexuelle.
- La sécurité des enfants relève de la responsabilité de tous les adultes. Les enfants devraient être sensibilisés à l'agression sexuelle comme ils le sont pour toutes autres formes d'agression.

QUOI FAIRE EN TANT QUE PARENT ?

Enseignez différentes règles de sécurité à votre enfant

Il est important de lui expliquer les règles de sécurité de base qui s'appliquent aussi pour la prévention de l'agression sexuelle.

Pour éviter certains dangers, tu dois :

- refuser de monter dans l'automobile de quelqu'un sans en avoir la permission ;
- t'éloigner d'une personne inconnue si tu es seul ;
- refuser les cadeaux et les friandises qu'on t'offre sans en avoir la permission ;
- toujours me dire (ou à la personne responsable de toi) où tu te trouves ;
- te faire accompagner lorsque tu t'éloignes de la maison (c'est plus agréable et plus sécuritaire) ;
- être capable de composer le 9-1-1 et connaître ton numéro de téléphone ;
- dire non aux touchers et aux caresses qui te dérangent ;
- me parler (ou à un adulte en qui tu as confiance) si tu vis des situations qui te rendent triste, te dérangent ou te font mal.

Enseignez à votre enfant les notions importantes de prévention de l'agression sexuelle

Pour prévenir l'agression sexuelle envers son enfant, il n'est pas nécessaire de lui parler de ce sujet en détail. Dites-lui simplement que :

- Personne n'a le droit de toucher aux parties sexuelles de ton corps (pénis, vulve, seins, fesses), et ce, même s'il s'agit d'une personne que tu connais, que tu aimes, qui te demande de garder le secret.

- Tu as le droit de dire non aux touchers non désirés. Ce sont des touchers qui rendent mal à l'aise. Il y a deux situations où un adulte a le droit de toucher à ton pénis ou à ta vulve : pour des raisons de santé et d'hygiène.
- Si cela arrivait que l'on touche tes parties sexuelles, tu dois : dire « non », crier, t'enfuir, m'en parler ou en parler à une personne de confiance.
- Il existe de bons et de mauvais secrets.
 - Un bon secret crée de la joie et du bonheur. C'est un secret qu'on te dit de garder pendant un certain temps, mais qui finit par être dévoilé. Par exemple, une fête surprise, un cadeau d'anniversaire ou une visite surprise.
 - Un mauvais secret crée de la peine ou de la peur, on doit s'en débarrasser. Il ne mérite pas d'être un secret même si on te dit de ne jamais le répéter à personne. Par exemple, quelqu'un te force à l'embrasser ou touche tes parties sexuelles. Tu ne dois pas garder de tels secrets, il faut que tu en parles à un adulte de confiance.

Jouez avec votre enfant à trouver des solutions à des situations inattendues

Demandez-lui : Que ferais-tu si...

- une personne que tu ne connais pas te demande de l'aide ?
- une personne que tu ne connais pas touche tes parties sexuelles ?
- une personne que tu connais touche tes parties sexuelles ?
- une personne te montre et te force à regarder ses parties sexuelles ?
- une personne que tu connais te demande de toucher à ses parties sexuelles et de garder le secret ?

L'objectif n'est pas de faire peur à votre enfant, mais plutôt de l'outiller s'il faisait face un jour à une situation pouvant nuire à sa sécurité, telle une agression sexuelle.

Astuces

Félicitez votre enfant lorsqu'il agit de façon sécuritaire. Mettez l'accent sur les solutions plutôt que sur le danger et la peur lorsque vous abordez avec lui le sujet des agressions sexuelles.

Apprenez-lui à faire confiance à sa petite « voix intérieure ». C'est comme un système d'alarme qui lui envoie des signaux auxquels il doit être attentif. Pour l'aider, demandez-lui régulièrement de vous dire comment il se sent.

QU'EST-CE QUI PEUT VOUS AIDER ?

Livre pour les parents

ROBERT, Jocelyne. *Parlez-leur d'amour et de sexualité*, Les Éditions de l'Homme, 1999.

Livres pour les enfants et leurs parents

JUSTICE CANADA. *Le secret du petit cheval*, 1999.

L'histoire est disponible en ligne à l'adresse : www.lespasseurs.com/le_secret_du_petit_cheval.htm

ROBERT, Jocelyne. *Te laisse pas faire ! Les abus sexuels expliqués aux enfants*, Les Éditions de l'Homme, 2000.

Thierry LENAIN. *Touche pas à mon corps, Tatïe Jacotte!*, Les 400 coups, 1999.

Sites Web

www.agressionsexuelle.gouv.qc.ca

www.enfantsavertis.ca

Vous avez besoin d'une ressource professionnelle ?

Vous pouvez appeler le service Info-Santé 811 ou la Direction de la protection de la jeunesse de votre région.

Rédaction : Geneviève Gagnon, Direction de santé publique de l'Agence de Lanaudière

Mise en page : Alphatek

Cet outil est rendu possible grâce à la participation financière du Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

FEUILLE-RÉPONSE (CORRIGÉ)

Nom : _____

Colle les illustrations sous les règles de sécurité correspondantes.

Je refuse de monter dans l'automobile de quelqu'un sans en avoir la permission.



Si je suis seul, je m'éloigne d'une personne inconnue.



Je dois toujours dire où je me trouve à mes parents.



Je suis capable de composer le 911 et je connais mon numéro de téléphone.



Je refuse les cadeaux et les friandises que l'on m'offre sans en avoir eu la permission de mes parents.



Je dis «NON» aux touchers ou aux caresses qui me dérangent.



Je parle à un adulte en qui j'ai confiance des situations qui me rendent triste, me dérangent ou me font mal.





MESSAGE SECRET (CORRIGÉ)

Décode le message secret

P r e n d s s o i n

◆ ◇ 🕯️ 🖐️ 🔔 🏠 🏠 🌙 ☀️ 🖐️

d e t o i .

🔔 🕯️ 🖐️ 🌙 ☀️

T u e s u n t r é s o r !

🖐️ 😊 🕯️ 🏠 😊 🖐️ ◇ ♥ 🏠 🌙 ◇

a	b	c	d	e	é
f	g	h	i	j	k
l	m	n	o	p	q
r	s	t	u	v	w
x	y	z			



CHANSONS SUR LES SECRETS¹¹

Secret-bonheur

(sur l'air de *Matantirelirelou*)

*J'ai un doux secret, ça m'fait rire, ça m'fait rire
J'ai un doux secret, ça m'fait rire, c'est si beau*

*Si tu m'en parlais, ça m'fait rire, ça m'fait rire,
Si tu m'en parlais, ça m'fait rire, c'est si beau*

*Seras-tu discret? Ça m'fait rire, ça m'fait rire,
Seras-tu discret, ça m'fait rire, c'est si beau*

*J'le dirai jamais, ça m'fait rire, ça m'fait rire,
J'le dirai jamais, ça m'fait rire, c'est si beau*

*J'ai fait un bécot, qui m'fait rire, qui m'fait rire
J'ai fait un bécot à mon ami Roméo*

Secret-poison

(sur l'air de *Matantirelirelou*)

*Moi, j'ai un secret, ça me peine, ça me peine,
Moi, j'ai un secret, ça me peine trop trop trop*

*Tu dois en parler, de ta peine, de ta peine
Tu dois en parler, ça te peine trop trop trop*

*Je suis si gêné, ça me peine, ça me peine,
Je suis si gêné, ça me peine trop trop trop*

*Tu s'ras soulagé, de ta peine, de ta peine
Tu s'ras soulagé, de ta peine trop trop trop*

*Je cours tout de go dire ma peine, dire ma peine
Je cours tout de go la dire à Mamie Jojo*

11. ROBERT, Jocelyne. *Te laisse pas faire! Les abus sexuels expliqués aux enfants*, Montréal, Éditions de l'Homme, 2005, p.38-40.



ANNEXE O

SITUATIONS À DÉCOUPER POUR L'ACTIVITÉ 2

Pour vous assurer que chaque équipe a une situation à jouer, vous pouvez découper deux fois les situations b), e), g) et j), car plusieurs réponses sont possibles.

a) Un élève de la classe te tire les cheveux. (Ne le faites pas trop fort! C'est un jeu!)



b) Une personne que tu aimes bien te fait un gros câlin rempli de tendresse.



c) Tu reviens de l'école en marchant, et il fait froid. Un inconnu te demande de monter dans sa voiture. Il veut te reconduire chez toi.



d) Une personne inconnue s'approche de toi. Elle te demande ton nom.



e) C'est Noël, et ton grand-père te donne une tablette électronique (iPad) (ou autre appareil électronique à la mode).



f) Ton gardien ou ta gardienne te permet de te coucher plus tard à condition de te donner le bain.



g) Tu vas chez le dentiste.



h) Tu réponds au téléphone, et la personne te parle de sexualité.



i) L'adolescent qui habite à côté de chez toi vient te chercher à l'école avec sa nouvelle voiture, mais ta mère ne t'en a pas averti.



j) Tu as perdu ta mère à l'épicerie.



k) Un homme âgé te demande de l'aider à retrouver son chien.





PROCÉDURE DE SIGNALEMENT AU DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE¹²

Comment agir si un élève vous fait des confidences ?

Intervenir en prévention de l'agression sexuelle peut entraîner le fait que certains élèves reconnaissent des situations qu'ils ont vécues ou qu'ils vivent actuellement. Selon le sentiment de confiance qu'ils auront développé avec leur enseignant ou un autre intervenant de l'école, il se peut qu'ils lui révèlent certaines choses.

Au regard de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), **toute personne a la responsabilité d'écouter l'enfant (dans ce cas-ci l'élève)**. Cependant, une ligne de conduite a été tracée afin que les adultes recevant des confidences ne viennent pas biaiser les déclarations de l'élève et nuire au travail judiciaire par la suite.

Il importe donc d'adopter les comportements suivants :

- Demeurez calme devant l'élève ;
- Écoutez l'élève ouvertement et évitez de le juger ;
- Soyez rassurant pour l'élève ;
- Dites à l'élève qu'il a pris la bonne décision en vous parlant de ses difficultés ;
- Exprimez à l'élève que vous le croyez ;
- Évitez de promettre à l'élève que vous garderez pour vous ce qu'il vous a raconté et dites-lui pourquoi ;
- Laissez l'élève parler librement, particulièrement dans les situations d'abus sexuels et d'abus physiques. Des questions suggestives pourraient l'influencer et ainsi nuire à l'intervention du Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) ;
- Notez dès que possible les paroles de l'élève.

Qu'est-ce qu'un signalement au DPJ ?

Faire un signalement signifie communiquer avec le DPJ pour lui faire part d'une situation que vous considérez comme inquiétante compte tenu des confidences de l'élève, des attitudes et des comportements manifestés par celui-ci ou par ses parents, et qui vous font croire que cet élève est en danger ou que son développement est compromis.

Quand devez-vous faire un signalement ?

Pour effectuer un signalement au DPJ, **il n'est pas nécessaire d'avoir la certitude absolue** qu'un élève a besoin de protection. Lorsque vos propres observations ou les propos et les confidences de l'élève vous donnent des **motifs raisonnables** de croire que sa sécurité ou son développement est ou peut être compromis, vous devez signaler, **sans délai**, la situation au DPJ, selon les obligations de la LPJ.

12. Le texte de cette annexe a été adapté du guide suivant : MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *Faire un signalement au DPJ, c'est déjà protéger un enfant – Quand et comment signaler ?*, [En ligne], MSSS, 2008. [publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-838-01F.pdf] (23 mars 2015)

Il se peut que vous ayez des inquiétudes pour un élève, mais que vous ne soyez pas certain de devoir faire ou non un signalement. Dans un tel cas, vous pouvez communiquer avec le DPJ qui répondra à vos questions et vous guidera dans les démarches à entreprendre. Pour rompre le silence, tant celui de l'élève que celui de son milieu, faire un signalement constitue un élément clé du système de protection. Alors, **en cas de doute, mieux vaut communiquer avec le DPJ que de ne rien faire.**

Quelques indices peuvent vous guider dans le signalement de la situation d'un élève. À noter qu'un seul indice peut justifier un signalement. Toutefois, dans la plupart des cas, c'est un ensemble d'indices qui permettent de croire que la sécurité ou le développement de l'élève est ou peut être compromis.

Voici ces indices :

- l'élève dit que des gestes sexuels ont été commis à son endroit ;
- l'élève dit avoir des douleurs aux organes génitaux ;
- l'élève adopte un comportement sexuel précoce ;
- l'élève a des connaissances non appropriées pour son âge sur des comportements sexuels ;
- l'élève évoque des expériences pornographiques ;
- l'élève a peur de retourner à la maison : il préfère demeurer à l'école ou au milieu de garde ;
- l'élève dit que son parent ne respecte pas son intimité personnelle ;
- l'élève refuse de se soumettre à un examen médical ;
- l'élève craint un adulte en particulier ;
- l'élève manifeste des changements brusques de comportement par rapport à ce que l'on connaît déjà de lui (ex. : baisse subite du rendement scolaire, perte d'appétit) ;
- l'élève présente des problèmes d'incontinence, de maux de ventre, de vomissements fréquents, de cauchemars, d'insomnie ;
- l'élève possède des objets ou de l'argent dont on ignore la provenance ;
- un adulte démontre un intérêt inhabituel à l'endroit de l'élève.

Les abus sexuels ne doivent pas obligatoirement être récents pour être signalés au DPJ. Celui-ci évaluera si leurs conséquences sont actuelles et compromettent la sécurité ou le développement de l'élève. Par ailleurs, toutes les situations d'abus sexuel doivent être signalées au DPJ, peu importe l'auteur des abus et les moyens pris par les parents.

Comment faire un signalement ?

Vous pouvez, **7 jours sur 7 et 24 heures sur 24**, faire un signalement au DPJ par téléphone ou par écrit. Les coordonnées du DPJ de votre région se trouvent dans l'annuaire du téléphone ; vous pouvez aussi les obtenir auprès de votre direction d'école.

Au moment d'un signalement, on vous demandera des renseignements. Votre collaboration sera alors des plus précieuses :

- On vous demandera votre nom et vos coordonnées en tant que signalant. Ces renseignements demeureront confidentiels et ne pourront être dévoilés. Bien qu'un signalement puisse être anonyme, connaître l'identité de la personne qui signale une situation facilite la tâche du DPJ à l'occasion de l'évaluation et lui permet, par exemple, d'obtenir de l'information additionnelle sur la situation de l'élève ;
- On vous demandera de transmettre tous les renseignements que vous connaissez et qui permettent d'identifier l'élève ;
- On vous demandera de transmettre les renseignements que vous connaissez sur la situation vécue par l'élève qui vous portent à croire que sa sécurité ou son développement est ou peut être compromis.



ANNEXE Q

AGRESSION SEXUELLE : QUELQUES FAITS

En 2012, au Québec, 5 273 infractions sexuelles ont été enregistrées par les corps policiers. De ce nombre, 3 227 étaient perpétrées sur des personnes d'âge mineur. Ces infractions regroupent les agressions sexuelles et les cas de violence sexuelle envers les moins de 18 ans : les contacts sexuels ou l'incitation à des contacts sexuels avec un enfant de moins de 16 ans, l'exploitation sexuelle d'un jeune de 16 ou 17 ans, l'inceste, les relations sexuelles anales non consentantes ou entre personnes de moins de 18 ans, la bestialité ; depuis 2008, elles englobent aussi la corruption d'enfants, le leurre d'enfants au moyen d'un ordinateur et le voyeurisme. Les infractions sexuelles ayant fait l'objet d'un signalement étaient principalement des agressions sexuelles. Les victimes sont majoritairement mineures (63 %) et surtout de sexe féminin (49 %). Les agresseurs sont presque exclusivement de sexe masculin (97 %) et très majoritairement connus des victimes (85 %). Chez les victimes mineures, 26 % des infractions sexuelles ont été signalées sans délai, tandis que 26 % l'ont été plus d'un an après l'infraction.¹³

13. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013) *Infractions sexuelles au Québec : Faits saillants 2012*, 17 p.

